

Soutenir sa thèse de Médecine Générale à Strasbourg



Foire aux questions (FAQ) :
Tout ce que vous avez toujours voulu savoir
sans oser le demander...

Dernière actualisation : 27 août 2026 (version 7.2)

Chefs de clinique et Assistants Universitaires
de médecine générale de Strasbourg

Sommaire

❖ Mais au fait, c'est quoi une thèse ?	3
❖ Suis-je obligé de passer ma thèse ?	3
❖ Dans quel délai dois-je passer ma thèse ?	3
❖ Quelles étapes pour faire sa thèse ?	3
❖ Comment trouver un sujet de thèse ?	4
❖ Qui peut être directeur-ice de thèse ?	5
❖ Comment trouver-choisir un-e directeur-ice de thèse ?	5
❖ Puis-je avoir plusieurs directeur-ices de thèse ?	6
❖ Comment faire une recherche bibliographique ?	6
❖ Comment avoir accès aux articles ?	7
❖ Comment organiser tous les articles trouvés ?	7
❖ Principes méthodologiques de base	7
❖ C'est quoi une fiche projet thèse ?	9
❖ Dois-je faire des démarches auprès du comité d'éthique et/ou de protection des personnes et/ou de la CNIL ?	10
❖ Je souhaite diffuser mon questionnaire de recherche, comment faire ?	10
❖ Je souhaite diffuser ma grille d'entretien, comment faire ?	11
❖ Je n'ai jamais rien compris aux stats, y a-t-il un statisticien à la fac pour m'aider ?	11
❖ Quelles sont les règles de mise en page pour la thèse ?	11
❖ Rédiger sa thèse : le format article !	11
❖ Que dois-je rédiger en premier ?	12
❖ Puis-je utiliser l'intelligence artificielle ?	12
❖ Comment citer en norme Vancouver ?	12
❖ Comment composer son jury ?	13
❖ Quel est le rôle du président du jury ?	14
❖ Dois-je faire imprimer ma thèse ?	14
❖ Comment réserver une date de thèse ?	14
❖ Et la soutenance dans tout ça ?	14
❖ Comment préparer la soutenance de thèse et son diaporama ?	15
❖ Peut-on soutenir sa thèse en distanciel ?	15
❖ Où faire son pot de thèse ?	15
❖ Quelles sont les particularités des « thèses RSCA » ?	16
❖ Quelles sont les particularités d'une thèse à plusieurs ?	17
❖ Je n'ai pas trouvé la réponse dans cette FAQ => Les réunions de thèse !	18
Annexe : Domaines de recherche des membres du DMG	19

❖ Mais au fait, c'est quoi une thèse ?

La « thèse de médecine » est une thèse **d'exercice**. Elle conduit à la délivrance du diplôme d'État de Docteur en Médecine.

La thèse d'exercice est à distinguer d'une thèse « de sciences » (de mathématiques, de sociologie ou de sciences humaines par exemple), qui correspond à la dernière étape du parcours universitaire LMD (Licence-Master-Doctorat).

Votre thèse d'exercice doit être un **travail de recherche scientifique**. Cela implique la mise en place d'une démarche scientifique (question de recherche, formulation d'hypothèse(s), mise en place d'une méthodologie, recueil de données, analyse).

La thèse peut également être un « ensemble de travaux approfondis qui relèvent de la pratique de la spécialité préparée ». Autrement dit, une **“thèse RSCA”** (voir le paragraphe dédié ci-dessous).

Votre thèse d'exercice doit être un travail **original** : question de recherche élaborée par vous-même, création d'une méthodologie qui vous est propre, application d'une méthodologie déjà connue à une nouvelle population, nouveau recueil car les données existantes sont anciennes, etc..

❖ Suis-je obligé de passer ma thèse ?

Si vous souhaitez exercer la médecine en France, oui, la soutenance de thèse est obligatoire.

Si vous avez passé l'ECN avant 2023, vous pouvez effectuer des remplacements avec le statut de remplaçant non thésé jusqu'à trois ans après la validation de la phase d'approfondissement. Au-delà de cette date, vous ne pourrez plus remplacer, sauf si une dérogation vous est accordée par le Conseil de l'Ordre des Médecins.

Si vous avez passé l'ECN en 2023 et après, soutenir votre thèse avant la fin de la troisième année de DES est obligatoire pour passer en quatrième année.

Si vous ne souhaitez vraiment pas passer de thèse, vous pouvez exercer en Allemagne sans titre de Docteur...

❖ Dans quel délai dois-je passer ma thèse ?

Pour les internes ayant passé l'ECN avant 2023 : La thèse doit être soutenue entre le début du DES et jusqu'à trois ans après la fin du DES.

Pour les internes ayant passé l'ECN en 2023 et après : La thèse doit être soutenue avant la fin de la troisième année de DES.

Nous vous recommandons de réfléchir à votre sujet de thèse dès la première année ! Le sujet ainsi que le projet méthodologique doivent être soumis avant la fin du troisième semestre au trinôme de tuteurs. Pour cela, l'étudiant doit compléter la fiche projet thèse (cf. infra)

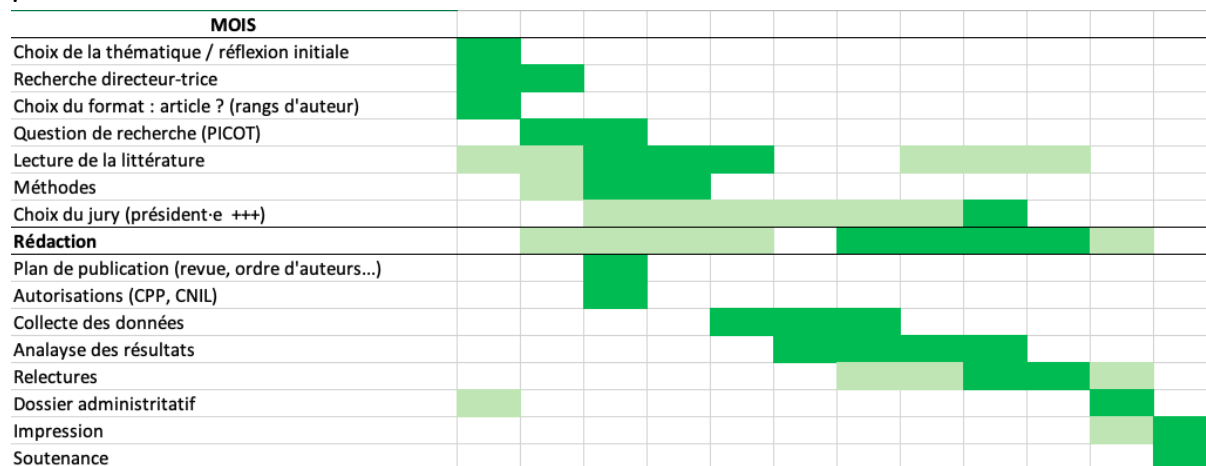
❖ Quelles étapes pour faire sa thèse ?

Voici les principales étapes, qui s'entrecroisent (cf. diagramme ci-dessous) :

- 1) Trouver un **sujet de recherche** (cf. question comment trouver un sujet de thèse ?)
- 2) Trouver un-e **directeur-ice de thèse** (cf. question comment trouver un-e directeur-ice de thèse ?)
- 3) Affiner et **problématiser** son sujet, sous forme d'une question de recherche, à l'aide d'une **recherche bibliographique**
- 4) Déterminer la **méthode adaptée** à la question posée (cf. question explications de méthodologie de base)
- 5) Faire le **recueil de données** en fonction de la méthodologie choisie
- 6) **Analyser** ces données

- 7) Passer à la **rédaction** du manuscrit (tout au long de votre recherche)
- 8) Finaliser votre **jury de thèse**
- 9) Et finir par la **soutenance** !

Au total, la **thèse prend entre 12 et 24 mois**. Voici un exemple de rétroplanning (diagramme de Gantt) :



❖ Comment trouver un sujet de thèse ?

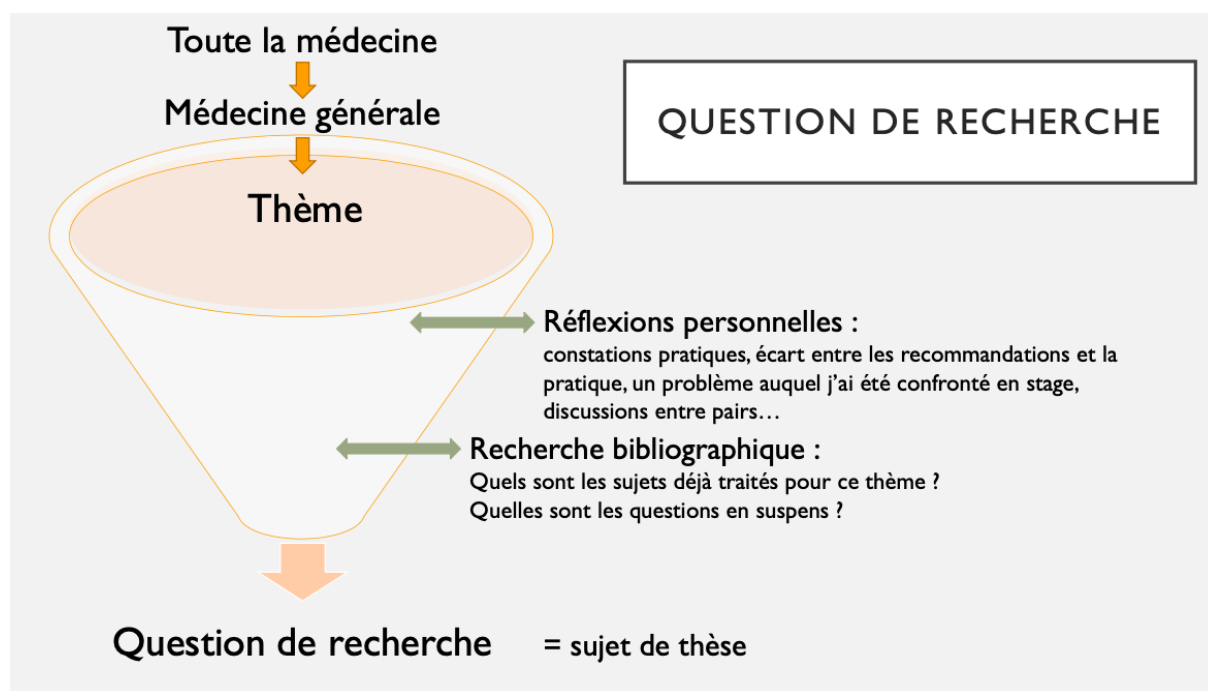
Il n'y a malheureusement pas de « méthode miracle » pour trouver un sujet de thèse.

Parfois, il vous est proposé par un maître de stage ou un enseignant. Dans ce cas, veuillez néanmoins à ce que ce sujet vous plaise et que vous puissiez vous l'approprier. Vous allez travailler pendant plusieurs mois sur celui-ci, il faudra donc que vous soyez à l'aise pour le faire. La proposition d'une thèse « vite faite-bien faite », « clé en main », n'est souvent qu'un mirage, soyez vigilants...

Vous pouvez également trouver des propositions de sujet de recherche sur le site [Adopte une Thèse](#).

Le plus souvent, c'est à vous de trouver votre sujet de thèse. Vous pouvez alors visualiser votre cheminement sous forme d'un entonnoir, vers une question de recherche, ou problématique. Il s'agit d'une question précise, à laquelle vous allez répondre par votre travail de thèse. Cette question sera donc votre sujet de thèse à proprement parler. Les étapes sont les suivantes :

- Parmi le champ très large de « la médecine », vous devez trouver un sujet dans le champ de la médecine générale. Il faudra, parmi tout ce qui concerne la médecine générale, déterminer le thème qui vous intéresse : les vaccinations, la santé des enfants, la grossesse, la précarité, ...
- L'étape suivante consiste en une réflexion personnelle : quelle question je me pose sur ce thème ? Qu'est-ce qui m'intéresse ? Pourquoi y a-t-il un écart entre les recommandations et la pratique ? Qu'est-ce qui m'interpelle dans ma pratique clinique ?
- Enfin, il faudra consulter la littérature sur ce thème afin d'éliminer les sujets déjà exploités et de déterminer les questions encore en suspens. À vous de trouver « une niche », un angle de vue qui n'a pas encore été abordé sur le thème en question. Un bon moyen pour cela est de lire les discussions et conclusions des articles et thèses récents que vous aurez jugés les plus intéressants. Ils offrent souvent des pistes d'ouverture. Rappelez-vous que vous devez proposer un travail de recherche original.



Réalisé par Camille LEPINE, CCU-MG

Une seule condition obligatoire : **le sujet doit être en lien avec la médecine générale** (cf. fiche projet thèse)

❖ Qui peut être directeur·ice de thèse ?

Le directeur·ice de thèse est chargé·e de vous conseiller à chaque étape de votre travail, depuis la définition du sujet jusqu'au jour de la soutenance. Il faudra le trouver dès les prémices de votre thèse.

Le directeur·ice de thèse :

- n'est pas obligatoirement professeur ou maître de conférences,
- n'est pas obligatoirement praticien hospitalier,
- n'est pas obligatoirement membre du DMG,
- n'est pas obligatoirement médecin généraliste,
- n'est pas obligatoirement docteur en médecine,
- n'est pas obligatoirement de l'université de Strasbourg...

En clair, il suffit qu'elle ou il dispose d'un **titre de Docteur** (quelle que soit sa discipline) !

Il existe donc beaucoup de directeur·ices de thèses potentiels. Citons principalement vos maîtres de stage, hospitaliers ou ambulatoires, vos tuteur·ices, vos enseignant·es...

❖ Comment trouver-choisir un·e directeur·ice de thèse ?

Ce sera le plus souvent à vous de démarcher votre directeur·ice de thèse. Dans l'idéal, votre directeur·ice de thèse présentera quatre qualités :

- 1) Des compétences dans votre **thème** de travail : le sujet que vous lui proposez correspond à son activité clinique, il est à jour dans la littérature pour ce domaine, il peut vous orienter vers un sujet original.
- 2) Des compétences **méthodologiques** : le directeur·ice de thèse s'intéresse à la recherche, a éventuellement une expérience dans la direction de thèse ou de mémoire, il peut vous donner des conseils méthodologiques.

- 3) Sa **disponibilité** : il est fondamental que votre directeur·ice ait du temps à vous consacrer et que la communication avec lui soit facile et directe.
- 4) Une bonne **entente** : vous allez devoir travailler un certain temps sur votre thèse et avec votre directeur·ice de thèse. Assurez-vous que vous vous entendez bien, que vous puissiez discuter ensemble et confronter vos idées de façon constructive.

Le plus souvent, votre directeur·ice n'aura pas toutes ces qualités, et ce n'est pas grave ! Nous vous conseillons néanmoins de ne pas faire l'impasse sur les points 3 (disponibilité) et 4 (bonne entente) qui nous semblent fondamentaux. Si votre directeur·ice a des difficultés d'ordre méthodologique, le DMG est disponible pour vous aider (*voir paragraphe Réunion de thèse*)

Avant de contacter un potentiel directeur·ice, **nous vous recommandons vivement** :

- de faire une recherche bibliographique initiale sur votre thème de recherche
- de montrer que la personne sélectionnée est LA bonne personne (lien avec votre thème, qualité méthodo, publication...)
- de soigner votre mail avec une demande nominative ! Les demandes "groupées" sont très mal perçues (et vous n'obtiendrez généralement aucune réponse).

Pour améliorer la collaboration entre le ou la thésard·e et son ou sa directeur·rice, nous mettons à disposition une fiche d'aide nommée « [collaboration thésard directeur](#) » sur le site du DMG. Elle est facultative. N'hésitez pas à l'utiliser si besoin !

Par ailleurs, le DMG de Strasbourg soutient le **projet [Adopte une Thèse](#)**, site sur lequel vous pouvez déposer votre projet de recherche. Des appels à direction sont lancés régulièrement aux médecins généralistes de la région. Le site permet des appariements entre thésard·e et directeur·ice.

❖ Puis-je avoir plusieurs directeur·ices de thèse ?

Oui, il est possible d'avoir plusieurs directeur·ices de thèse, en général deux. Nous parlons alors de « co-direction ». L'avantage réside dans la possibilité d'avoir des directeur·ices dont les compétences se complètent.

Mais il est important de définir précocement quel est le rôle de chacun et de ne pas multiplier artificiellement le nombre de directeur·ices, car cela pourrait compliquer la communication et la prise de décisions.

Remarque : pour les thèses RSCA, il est fortement recommandé une direction ou co-direction par un membre du DMG.

❖ Comment faire une recherche bibliographique ?

Une formation obligatoire à la recherche bibliographique est à réaliser en début de DES et peut être faite plusieurs fois si vous en ressentez le besoin. Des tutoriels sont également présents en ligne pour vous guider.

Il existe de nombreuses bases documentaires. Citons notamment :

- [Le Sudoc](#) est un catalogue en ligne qui vous permet notamment de retrouver toutes les thèses autour d'un thème. Certaines de ces thèses sont accessibles directement en ligne (un globe bleu apparaît dans le titre du travail).
- [ECRIN](#) est basé sur le même principe mais limité aux travaux de l'université de Strasbourg.
- [Pubmed](#), référence la grande majorité des articles internationaux publiés de bonne qualité.

Afin d'effectuer une recherche sur une des bases documentaires, il est important de bien définir la question de recherche que vous vous posez. Vous disposez alors d'un certain nombre de mots clés qui,

à l'aide d'opérateurs booléens (AND, OR, NOR), vont vous permettre de les relier entre eux et de définir une équation de recherche.

Afin d'effectuer la recherche la plus exacte et précise possible, il est important que tout le monde parle le même langage : la solution la plus fréquente est de définir ses mots clés à l'aide des termes MeSH. Il existe des sites en ligne qui vous permettent à partir de votre mot clé de définir le terme MeSH le plus proche, notamment [HeTOP](#).

❖ Comment avoir accès aux articles ?

La plupart des thèses et certains articles en ligne sont en open access. Malheureusement, ce n'est pas le cas pour la majorité des articles.

- Pour de nombreuses revues, l'université a souscrit un abonnement. Le plus simple est de se connecter via [Le site des bibliothèques de l'université de Strasbourg](#), puis dans la barre de recherche onglet « base de donnée », taper « pubmed » et ouvrir pubmed via le lien. Toutes les revues souscrites seront automatiquement accessibles.
- Certains documents papier peuvent faire l'objet de prêts entre bibliothèques (frais d'envoi à payer d'environ 4€ en 2024 ou bien faire une demande directe à la bibliothèque concernée en cas de ressource numérique) ou d'acquisition par la bibliothèque locale (se renseigner directement auprès des bibliothécaires).

❖ Comment organiser tous les articles trouvés ?

Une fois vos documents mis en évidence, il va falloir les intégrer dans un logiciel de gestion de la bibliographique. Il permet d'intégrer très facilement vos articles dans votre manuscrit. Il est aussi possible de créer des bibliothèques partagées, par exemple avec votre directeur-ice de thèse. *Indispensable*

[Zotero](#) fait partie des logiciels les plus fréquemment utilisés. Il est disponible gratuitement en ligne après inscription. Pensez à bien intégrer dès le départ vos sources.

❖ Principes méthodologiques de base

Le site [LEPCAM](#) est utile et résume bien les différentes méthodologies.

Il est crucial de définir la question de recherche afin de déterminer la méthode adaptée (et non l'inverse) !

Pour plus de précisions sur les questions de méthodologie, nous vous conseillons la lecture du livre « **Initiation à la recherche** », de **P. Frappé** (un exemplaire à la BU médecine, plusieurs exemplaires en prêt auprès du DMG et en vente sur internet).

1) La méthodologie quantitative

Elle sert à prouver ou démontrer des faits en quantifiant un phénomène. Les résultats sont souvent exprimés sous forme de données chiffrées. Il existe deux grands types d'études quantitatives :

- Observationnelles : il n'y a pas d'intervention du chercheur. Leur objectif peut être soit de décrire (étude descriptive, souvent un "état des lieux"), soit d'expliquer (étude analytique). On retrouve 3 méthodes :
 - L'étude transversale : analyse des indicateurs de santé au sein d'une population à un instant T
 - L'étude de cohorte : suit un ou plusieurs groupe(s) de population(s) au cours du temps
 - L'étude cas-témoin : compare des groupes de sujets atteints et non atteints par un problème de santé.

- Expérimentales : consiste à chercher une relation de cause à effet entre plusieurs variables.
 - L'épidémiologie évaluative : évalue l'efficacité d'une action de santé publique
 - L'étude d'évaluation de la performance d'un test : évalue l'efficacité d'une méthode diagnostique
 - L'essai clinique : évalue l'efficacité d'un traitement.

La méthodologie expérimentale n'est en général pas utilisable dans le cadre d'une thèse de médecine en raison des contraintes financières, légales et éthiques qu'elle impose.

Un des outils les plus utilisés dans la méthodologie quantitative est **le questionnaire, qui va répondre à des questions de type « combien »**. Il est impératif de les réaliser via LimeSurvey (en utilisant votre compte gratuit via l'adresse facultaire). Ils devront ensuite être validés par le groupe recherche du DMG avant toute diffusion via l'URPS ou la faculté ! Adresse contact : med-ge-recherche@unistra.fr.

Attention, les questionnaires ne répondent pas aux questions de type « pourquoi les médecins font-ils ceci ou cela » ni « comment les patients perçoivent-ils... » : un questionnaire quantitatif n'est pas une bonne méthode pour explorer des croyances. Par contre, lorsque des opinions, des croyances, des émotions ou des cheminements de pensée ont été établis par d'autres études, c'est un excellent moyen de les mesurer ou de vérifier si celles-ci sont partagées à une plus grande échelle.

2) La méthodologie qualitative

Son principal objectif est de mieux comprendre les comportements des individus dans leur milieu naturel et le fonctionnement des institutions dans lesquelles ils agissent. En général, elle permet de répondre **aux questions : qu'est-ce qui se passe ? Quelles variations peuvent exister ? Pourquoi est-ce que cela se passe ? Comment ?**

Plusieurs méthodes de recueil de données peuvent être utilisées :

- L'entretien individuel semi-structuré : vise à collecter des données en interrogeant les participants en face à face (ou à distance) par des techniques de conversation. L'entretien est alors structuré à l'aide d'un guide d'entretien reprenant la liste de questions ouvertes ou une liste de sujets à aborder au cours de la discussion. L'objectif est d'identifier les points de vue, les croyances, les attitudes, l'expérience de patients, praticiens, divers intervenants, etc.

On va ensuite construire une hypothèse à partir des données collectées pour tenter d'aller plus loin : les résultats nous indiquent que « nos interrogés pensent comme cela », nous allons ensuite tenter de dire « pourquoi, selon nous, selon la littérature et les données scientifiques les plus récentes, nos interrogés pensent comme cela ».

Par exemple, si durant un travail nous avons interrogé des médecins sur leur gestion de la BPCO et qu'ils nous ont répondu que pour eux, ces consultations étaient complexes et les patients difficiles à convaincre pour la réhabilitation respiratoire, nous devons aller plus loin et questionner :

- pourquoi ces consultations sont complexes ;
 - identifier ce que les médecins entendent par « difficiles à convaincre » en se souvenant qu'il s'agit de leur opinion, pas de faits établis ;
 - confronter le ressenti aux données de la littérature.
- Le focus group : c'est une forme d'entretien semi-structuré. Il consiste en une série de discussions au sein de différents groupes de participants et facilitées par un chercheur. Idéalement, le modérateur de la discussion n'est pas le chercheur lui-même, qui se contente d'observer et de prendre des notes, pour déceler également les éléments non verbaux.

L'objectif est de fournir des données (via l'interaction intragroupe) relatives aux croyances et aux normes du groupe à l'égard d'un sujet particulier ou d'un ensemble de questions.

Il sert surtout à établir et à analyser les pensées de groupe. C'est un excellent moyen d'étude pour les pratiques collectives. Mais ce n'est pas le meilleur outil pour évaluer les croyances individuelles qui ont souvent plus de mal à s'exprimer en groupe. Tout dépend du sujet choisi et de sa sensibilité.

- **L'observation** : permet de se focaliser sur l'action effective des sujets et sur leurs interactions, plutôt que sur la perception d'un phénomène par les intéressés. C'est une méthode de choix pour s'intéresser au fonctionnement d'une organisation et à la façon dont les personnes qui y appartiennent évoluent et interagissent. Elle peut être couplée à des entretiens (qui viseront, par exemple, à questionner un sujet sur des comportements préalablement observés), et à la collecte de documents produits par les sujets observés.
- **Le recueil de documents** : il peut s'agir de dossiers médicaux, de transmissions entre soignants, ou dans le cadre pédagogique de traces d'apprentissages, de portfolio... Ils sont utiles pour comprendre les phénomènes qui prennent place dans ces milieux.

3) La revue de littérature

Les revues de littérature offrent une synthèse de l'ensemble des publications sur un thème donné. Ces publications sont revues, évaluées et résumées selon des critères prédéfinis. On distingue les **revues systématiques** et les **revues narratives** de la littérature.

❖ C'est quoi une fiche projet thèse ?

Une fois votre sujet, votre directeur-ice et votre méthodologie choisis, vous devez remplir **une fiche projet thèse**, idéalement avant la fin du troisième semestre (sauf thèse RSCA) !

Vous devez ainsi compléter [ce questionnaire en ligne](#). À la fin du questionnaire, vous pouvez exporter un fichier PDF de ses réponses, et **envoyer ce PDF par mail à votre trinôme de tuteurs**. Le trinôme doit alors répondre à la question « **le sujet est-il en lien avec la médecine générale ?** », et uniquement à celle-ci (pas de validation de la méthodologie ou autre).

Voici les **critères pour déterminer si votre sujet est en lien avec la médecine générale** : il vous faut au moins **1 critère dans chaque colonne**.

La population étudiée est recrutée parmi	Les résultats du travail peuvent modifier
• des patients consultant en médecine générale ou en soins primaires • la population générale • les soignants exerçant en soins primaires • des étudiants ou enseignants en santé	• les pratiques des médecins généralistes (hors mode d'exercice particulier) • les comportements des usagers en santé • les pratiques pédagogiques en santé

Vous changez de projet ? En cas de modifications majeures dans la thématique ou la méthodologie de la recherche, une **nouvelle fiche projet** devra être soumise selon la même procédure.

Attention, avant votre soutenance, votre tuteur-ice devra valider la conformité de votre manuscrit avec votre fiche projet thèse ([ce document](#)).

❖ Dois-je faire des démarches auprès du comité d'éthique et/ou de protection des personnes et/ou de la CNIL ?

La réponse à cette question dépend de votre sujet de thèse. Pour vous aider, vous trouverez sur le site du DMG [un algorithme décisionnel](#), qui vous guidera dans les formalités administratives à accomplir en amont de votre travail (avant de commencer le recueil de données). Ces démarches sont différentes selon votre sujet, votre méthodologie, la population à laquelle vous vous intéressez, et même les questions que vous voulez poser.

On distingue schématiquement 3 catégories de formalité :

- Une déclaration auprès du **CPP**, lorsque votre recherche répond au critère de la « Loi Jardé ». Rare dans le cas d'une thèse, elle concerne les interventions « directes » sur le patient. Si vous êtes dans ce cas, contactez le groupe recherche du DMG !
- Une déclaration auprès d'un **comité d'éthique**. Le comité d'éthique de la faculté de médecine est l'interlocuteur principal (contacter directement le Prof. Clauss François - francois.clauss@chru-strasbourg.fr - et son secrétariat - Anne-Marie.KASPROWICZ@chru-strasbourg.fr). Vous pouvez également contacter un autre comité d'éthique, notamment [le comité d'éthique de l'Unistra](#) ou d'un autre CH. Un avis est nécessaire dans 2 cas :
 - lorsque les données collectées sont sensibles (que ce soit par entretien ou questionnaire)
 - si une publication est envisagée, car la plupart des revues l'exigent.
- Mise en conformité RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Dans le cadre d'une thèse, la mise en conformité RGPD est **quasiment systématique**. En effet, elle est obligatoire dès lors que des données personnelles sont collectées — même si celles-ci sont anonymisées par la suite (*ex. nom, profession des personnes interviewées, données socio-démographiques en début d'un questionnaire*). Il n'y a pas de déclaration à faire à la CNIL. La mise en conformité RGPD se fait selon la démarche suivante :
 - **Déclaration interne** : vous devez déclarer votre étude auprès du Délégué à la Protection des Données (DPO) de votre université via son registre. L'enregistrement de votre travail se fait [via ce lien](#)
 - **Enregistrement externe** : il vous incombe ensuite d'inscrire votre recherche sur le portail du **Health Data Hub** ([lien](#)).

Plus d'info [sur cette page](#)

❖ Je souhaite diffuser mon questionnaire de recherche, comment faire ?

Dans les méthodes quantitatives, il est souvent nécessaire de diffuser son questionnaire à un nombre important de personnes. Le DMG peut vous aider à le/la diffuser via 3 listes :

- aux internes de médecine de la faculté de Strasbourg (via la faculté)
- aux MSU d'Alsace (via le DMG)
- aux médecins généralistes du grand Est (via l'URPS).

Pour améliorer la qualité des demandes, et par là le taux de réponse, le **pôle recherche du DMG doit valider votre questionnaire en amont**. Toute demande envoyée directement à la faculté ou à l'URPS nous est retournée.

Nous vous invitons dans un premier temps à lire le document **point clef pour construire son questionnaire de thèse**, dans lequel nous avons rassemblé les erreurs les plus courantes rencontrées dans les questionnaires (disponible sur la [page thèse](#) du DMG)

Une fois votre questionnaire construit, nous vous demandons de remplir le LimeSurvey [évaluation d'un questionnaire de thèse avant diffusion](#), puis de nous envoyer un mail à l'adresse med-ge-recherche@unistra.fr avec les éléments suivants :

- une courte présentation de votre sujet de recherche, avec votre **question de recherche**
- le lien vers le questionnaire (réalisé sur **Limesurvey** avec votre compte Unistra)
- le **pdf de votre questionnaire** (téléchargeable via LimeSurvey)
- le **pdf de vos réponses** à l'évaluation de votre questionnaire

Le groupe recherche répond dans un délai moyen de 2 à 4 semaines.

Concernant LimeSurvey : c'est une plateforme sécurisée [accessible gratuitement via les identifiants de la faculté pour tous les étudiants](#). Un manuel d'utilisation est disponible [ICI](#).

Note : La validation de votre questionnaire est uniquement nécessaire pour une diffusion via les mailing-liste pré-citées. Si vous ne souhaitez pas les utiliser, vous n'êtes pas obligé-e de nous soumettre votre questionnaire (mais cela reste possible).

❖ Je souhaite diffuser ma grille d'entretien, comment faire ?

La diffusion d'une grille d'entretien via une mailing liste n'est pas recommandée par le DMG. Pour rappel, vous n'avez besoin en général que de 10-15 entretiens, et vous pouvez demander à vos connaissances ! Le recrutement par boule de neige est le plus efficace (demander à la fin de l'entretien si la personne interviewée connaîtrait quelqu'un d'autre)

❖ Je n'ai jamais rien compris aux stats, y a-t-il un statisticien à la fac pour m'aider ?

Mauvaise nouvelle : il n'y a pas de statisticien attitré pour vous aider.

Bonne nouvelle : il existe des logiciels d'analyse statistique gratuits, faciles à prendre en main et accompagnés de tutoriels : [shiny stat](#) ou [jamovi](#).

Les statisticiens du CHU ne sont en général pas disponibles pour les thèses de médecine générale. En cas de soucis, n'hésitez pas à contacter le DMG dans un premier temps.

❖ Quelles sont les règles de mise en page pour la thèse ?

Il existe des règles précises de rédaction pour la thèse. Elles sont parfaitement expliquées dans le fascicule « Les formalités relatives à la soutenance de thèse de Docteur d'État en Médecine » [disponible ici](#).

À noter qu'il n'existe pas de règle concernant la police d'écriture, ou la couleur de la couverture. Vous êtes donc libre de votre choix.

❖ Rédiger sa thèse : le format article !

Une thèse se rédige selon le plan IMRAD : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion (puis conclusion). La taille de thèse est à votre appréciation, en fonction de vos résultats.

Nous vous conseillons de la rédiger **sous le format article**. Ce format permet la rédaction d'une thèse courte et très synthétique, qui aura sans doute plus de chance d'être lue par votre jury de thèse qu'une thèse de 400 pages. Attention, ça ne veut pas dire moins de travail : le travail de recherche reste le même et doit être complet comme pour n'importe quelle thèse, mais la rédaction et la présentation des résultats devront être bien réfléchies et bien synthétisées pour être présentées avec le moins de

mots possible. Dans certains cas, il faudra faire des choix entre les différents résultats à présenter, les hiérarchiser et peut-être choisir de ne présenter que les principaux résultats.

Par ailleurs, si votre travail est de qualité, vous pourrez à l'issue de cette thèse la soumettre à une revue scientifique pour publication, ce qui est toujours très valorisant ! Dans cette perspective, nous vous encourageons à choisir la revue dès l'étape de rédaction de la thèse pour pouvoir vous référer directement aux recommandations aux auteurs émises par cette revue.

❖ Que dois-je rédiger en premier ?

La rédaction de la thèse vous est laissée libre : à vous de choisir les paragraphes par lesquels vous voulez commencer la rédaction. Pour ceux qui craignent le syndrome de la page blanche, nous pouvons vous conseiller de débiter la rédaction par votre question de recherche qui doit être claire et précise, correctement formulée. De cette question découle l'objectif principal de votre thèse qui doit être placé en fin du paragraphe d'introduction.

Ensuite, vous pouvez facilement rédiger les paragraphes de méthodologie puis de résultats qui sont les plus « simples » à rédiger puisque très factuels. Dans ces paragraphes, il s'agit de décrire le choix de la méthodologie issue de votre question de recherche et de votre objectif, d'expliquer vos critères d'inclusion ou d'exclusion, puis de présenter vos résultats d'une façon la plus objective possible, sans interprétation.

Une fois ces paragraphes rédigés, il vous sera plus facile de compléter avec les paragraphes de discussion et de conclusion.

L'introduction se construit au fil de votre travail, au fur et à mesure de l'élaboration de votre bibliographie : certains d'entre vous seront à l'aise pour la rédiger en début de travail, d'autres auront du mal à l'élaborer et pourront alors la rédiger en tout dernier une fois que le reste du travail sera bien clair pour vous. Soyez vigilant à ne pas vous lancer dans la rédaction d'une longue introduction au tout début de votre travail. C'est un piège dans lequel nous tombons tous facilement, car il semble confortable de rédiger de longues pages sur un sujet que l'on maîtrise. Rappelez-vous que l'introduction a pour but de contextualiser votre travail (quelles sont les données de la science ? Quel problème reste à résoudre ?). Il ne s'agit en aucun cas de rédiger ce qui s'apparenterait à un cours sur le sujet choisi. L'introduction, comme le reste de votre travail, doit être synthétique et pertinente.

N'oubliez pas d'introduire vos références et citations en norme Vancouver au fur et à mesure de la rédaction !!

❖ Puis-je utiliser l'intelligence artificielle ?

La faculté s'est prononcée sur l'utilisation des LLM pour la rédaction des thèses ([voir les formalités relatives à la soutenance](#)). Il est indispensable de lire cette fiche avant toute utilisation et d'en discuter avec votre directeur-ice de thèse !

En résumé, 3 points principaux :

- Restez responsable de votre production scientifique
- Utilisez l'IA générative de manière transparente
- Prêtez une attention particulière aux questions de confidentialité et de droits de propriété intellectuelle lors du partage d'informations sensibles ou protégées

❖ Comment citer en norme Vancouver ?

Lorsque vous rédigez un travail de recherche, quel qu'il soit, on attend de vous que votre bibliographie soit rédigée aux **normes de Vancouver**.

En utilisant le logiciel Zotero pour référencer vos sources, il est possible de lui faire éditer votre bibliographie. Attention cependant : certaines sources ne sont pas tout à fait bien intégrées dans

Zotero avec toutes leurs informations. Il est donc nécessaire de vous **relire** et si besoin de **retravailler** la présentation de votre bibliographie pour qu'elle soit **harmonieuse et complète**.

Les normes de Vancouver ne concernent pas uniquement la bibliographie. Il est aussi nécessaire de savoir **citer correctement ses sources au cours du texte**. Zotero le fait très bien.

- Les sources doivent être citées dans votre bibliographie dans l'ordre où elles apparaissent dans le corps de texte, avec le même numéro à chaque fois lorsqu'elles sont citées plusieurs fois.
- On cite en ajoutant un numéro entre parenthèses, précédé d'un espace, sans gras ni italique, toujours **avant** le signe de ponctuation de la phrase.

Pour mémoire, lorsque vous choisissez de citer mot à mot un auteur, il faut indiquer sa citation entre guillemets et la faire suivre du numéro de la source correspondante.

Il est possible de se « perdre » dans les exigences des normes de Vancouver, car parfois les sites que vous trouverez pour vous aider vont plus ou moins loin dans le détail de leurs sources, surtout pour les sites Internet.

Voici deux sources fiables :

- [site de la faculté de médecine de Strasbourg](#)
- [bibliothèque de Montréal](#)

❖ Comment composer son jury ?

Les règles quant à la composition du jury sont très précises et décrites dans le fascicule « Les formalités relatives à la soutenance de thèse de Docteur d'État en Médecine » disponible sur le site de la faculté, que [nous vous invitons à consulter](#). Il semble logique de contacter en priorité des enseignants d'une discipline proche de votre sujet de thèse.

Le jury sera composé d'au moins 3 membres :

- Le président du jury : un PU-MG ou PU-PH de la faculté de Médecine de Strasbourg (PA non autorisé)
- Un 2^e membre du jury universitaire : PU-PH (Professeurs des universités-Praticiens hospitaliers), MCU-PH (Maître de conférences des universités-Praticiens hospitaliers), MCU-MG (Maître de conférences des Universités de médecine générale), PA (Professeur Associé), MCA (Maître de Conférences Associé) et CCA hospitalier (Chef de Clinique Assistant). **Nouveauté 2025** : les CCU-MG et les AU-MG peuvent dès à présent être considérés comme « 2e membre du jury ».
- Le 3^e membre du jury doit être titulaire d'une thèse (d'exercice et/ou de doctorat). Il n'est pas nécessairement docteur en médecine.

À noter que

- Le directeur-ice de thèse siège habituellement dans le jury.
- Les membres du jury ne doivent pas faire partie de votre famille (au 4^e degré).
- Votre tuteur-ice peut également être membre du jury s'il-elle respecte les conditions ci-dessus
- Il peut y avoir des membres du jury invités, en surnombre.

Vous pouvez demander à un membre du DMG de siéger dans votre jury. Cependant, ils sont très souvent sollicités et ne peuvent répondre positivement à toutes les demandes. Veillez à ce que votre sujet de thèse entre dans leur domaine de recherche. La liste des membres du DMG avec leurs axes de recherche est disponible à la fin de ce document. Les demandes groupées sont très mal perçues. La liste de tous les professeurs et maîtres de conférences de la faculté est disponible sur [le site de la Faculté](#).

Petit plus : Il est d'usage de remercier tous les membres du jury dans vos remerciements. Pensez-y, certains y sont très sensibles ;)

❖ Quel est le rôle du président du jury ?

Les questions précédentes ont pu vous éclairer sur le rôle du directeur·ice de thèse. En résumé, sa mission est de vous accompagner tout au long de votre travail : depuis la définition du sujet jusqu'au jour de la soutenance.

Le président du jury a pour rôle de certifier la validité scientifique de votre travail. Il devra rédiger le rapport sur la valeur de votre travail, contresigné par le Doyen, qui vous autorisera à réserver une date pour votre soutenance. De plus, comme son nom l'indique, le président préside le jury le jour de la soutenance.

Le président du jury est obligatoirement **Professeur des universités de la Faculté de Médecine de Strasbourg**. Vous pouvez contacter un professeur des universités-praticien hospitalier (PU-PH) d'une autre spécialité. Il convient de solliciter (par un mail formel par exemple) un PU-PH dont le domaine d'expertise est en rapport avec votre sujet de thèse. Il est mal vu de solliciter plusieurs PU-PH en même temps. Le seul PU-MG à Strasbourg est le Pr Lorenzo.

❖ Dois-je faire imprimer ma thèse ?

Il est de coutume d'imprimer un exemplaire papier pour chaque membre du jury. Cependant, il n'existe pas d'obligation légale mais le jury peut vous l'imposer.

Vous pouvez faire imprimer votre thèse où vous le souhaitez : sur internet, dans une imprimerie classique ou dans une imprimerie spécialisée. Vous en trouverez plusieurs à proximité de la faculté qui sauront mieux que vous quelle doit être la mise en page de votre thèse. Il faut compter quelques jours de délai pour imprimer sa thèse.

❖ Comment réserver une date de thèse ?

Les formalités à accomplir pour fixer une date de soutenance de thèse sont parfaitement détaillées dans le fascicule [« Les formalités relatives à la soutenance de thèse de Docteur d'État en Médecine »](#), que nous vous invitons à **consulter assez tôt dans l'avancée de votre travail (avant de débiter la rédaction)**.

Point important : Il est parfois difficile de trouver une date de thèse qui convienne à tous les membres du jury. Nous vous encourageons à discuter avec des dates potentielles possibles pour votre soutenance dès que vous approchez de la fin de l'écriture de votre thèse, et plusieurs mois avant la date de soutenance envisagée.

Il faut compter au moins 3 semaines de délai incompressible entre le dépôt des pièces justificatives liées à votre thèse auprès de la scolarité du troisième cycle et la date de soutenance (cf. [« Les formalités relatives à la soutenance de thèse de Docteur d'État en Médecine »](#)).

Un mot d'ordre : anticipation !

❖ Et la soutenance dans tout ça ?

La soutenance est l'étape la plus solennelle de votre thèse, souvent source de stress. Sachez une chose : si vous avez pu faire valider votre travail par le président de votre jury de thèse et que vous avez réservé une date, plus d'inquiétude à avoir, il n'y a alors plus aucune raison que votre thèse soit invalidée (en tout cas, cela ne s'est jamais produit à Strasbourg) : le président du jury est garant de la qualité du travail que vous avez fourni, et il atteste auprès de l'Université que votre travail peut être soutenu.

La soutenance se passe le plus souvent dans la salle des thèses, au décor très particulier. Depuis 2020, des soutenances ont pu être délocalisées. Renseignez-vous auprès du bureau des thèses si vous souhaitez soutenir ailleurs. Nous vous invitons à assister à une autre soutenance avant la vôtre pour voir cette salle et vous y habituer, et pour voir au calme comment se passe une soutenance.

Vous disposerez d'une durée d'1 h lors de cette soutenance (sauf si vous soutenez à plusieurs), avec d'abord 15 minutes de présentation, puis des questions de la part des membres du jury, et enfin la validation de la thèse et le serment d'Hippocrate en toge. Pour la présentation, vous devrez amener votre ordinateur que vous brancherez dans la salle pour projeter votre diaporama (un appareteur sera présent pour vous y aider).

❖ Comment préparer la soutenance de thèse et son diaporama ?

La soutenance de thèse se prépare chez soi en plusieurs étapes. Vous devrez à la fois préparer un support de présentation sous la forme d'un diaporama, et vous préparer à la présentation orale de votre travail. Votre directeur·ice de thèse est là pour vous y aider.

Le diaporama doit être court : on compte en général 1 diapositive par minute, soit 15 diapositives maximum pour cette soutenance. Les diapositives devront être le plus allégées possible, le but étant de ne pas lire des diapositives mais de s'en servir comme support illustratif ! Nous recommandons ainsi un maximum de 9 lignes de texte par diapositive pour que cela reste lisible, voire moins. La taille de la police doit être au minimum de 20. Utilisez uniquement des mots clés et non des phrases complètes, et de favoriser les diapositives avec des illustrations (tableaux, graphiques...) que vous commenterez à l'oral. De cette façon, les membres du jury écouteront ce que vous avez à dire plutôt que de lire des diapositives sans faire attention à votre propos.

La présentation orale se prépare aussi. Certains étudiants choisissent de préparer à l'avance le texte qu'ils diront pour chaque diapositive et de l'apprendre par cœur. C'est tout à fait possible pour se rassurer, mais attention à ce que l'oral ne ressemble pas à une récitation, mais bien à un discours dont l'orateur comprend le sens. Tout est dans les intonations. Si certains seront très à l'aise pour improviser cet oral, des entraînements restent systématiquement nécessaires : il s'agit d'être clair dans ses propos, de respecter le temps de 15 minutes imparti, et de bien s'approprier la logique de votre présentation pour ne pas perdre le fil conducteur avec le stress. Vous pouvez pour cela choisir quelques amis ou membres de la famille à qui présenter votre travail en amont pour avoir leurs retours. Vous pouvez aussi vous entraîner seul, mais toujours à voix haute.

❖ Peut-on soutenir sa thèse en distanciel ?

Il est théoriquement possible de soutenir sa thèse à distance après autorisation et selon les modalités fixées par le bureau des thèses. Nous vous conseillons de les contacter le plus en amont possible. Dans ce cas, le thésard et son président peuvent être ensemble mais pas les autres membres du jury. La soutenance de thèse en mode hybride (présentiel/distanciel) n'est autorisée que lorsqu'un membre du jury est d'une autre faculté, et ce afin de lui éviter de se déplacer.

❖ Où faire son pot de thèse ?

Il vous reviendra d'organiser, ou pas, votre pot de thèse. Cela se fait habituellement dans des bars ou restaurants. Les plus proches de la faculté sont rodés à l'exercice. Il n'y a pas de salle mise à disposition par la faculté comme cela peut se faire dans d'autres villes, mais il est possible de faire une demande de location du Nouvel Internat Civil auprès du SAIA (Syndicat Autonome des Internes d'Alsace) [selon les modalités décrites ici](#).

Si vous le souhaitez, il est possible d'inviter les membres du jury à la fin de la soutenance.

❖ Quelles sont les particularités des « thèses RSCA » ?

Cette modalité alternative optionnelle est pour l'instant proposée uniquement aux étudiants de la spécialité de Médecine Générale. Elle est basée sur l'article 60 de l'arrêté du 12 avril 2017 qui stipule que la thèse peut être un « ensemble de travaux approfondis qui relèvent de la pratique de la spécialité préparée ».

Cet ensemble de travaux approfondis devra être composé de **trois nouveaux RSCA** (en dehors de ceux utilisés au cours du DES). Ceux-ci seront constitués de situations en lien avec la médecine générale, ou pouvant être transférable aux soins primaires. Une fois les 3 situations cliniques et les problématiques connues, vous pouvez remplir **la fiche projet thèse** (attention elle est différente, [c'est celle-ci](#)). C'est votre trinôme de tuteurs qui validera votre fiche projet thèse, et donc que les situations et les problématiques sont bien en lien avec la médecine générale. Par exception, la fiche projet thèse pourra être complétée plus tardivement, les RSCA pouvant être réalisés vers la fin de l'internat, mais il est fortement conseillé de prévenir votre trinôme de tuteurs dès le début et de lui montrer vos RSCA (situation et problématique) au fur et à mesure.

L'évaluation des RSCA sera [basée sur la grille du CNGE](#) (niveau pertinent exigé partout pour les trois RSCA). Il est demandé de récupérer une [attestation d'authentification](#) des 3 situations auprès des MSU ou du médecin remplacé. Le tuteur DMG attestera, via la validation de votre fiche projet thèse, avoir reçu ces attestations pour la soutenance.

Rédaction du manuscrit : Vous devez rendre un manuscrit unique contenant successivement les trois RSCA, avec un anonymat total des travaux (pas de noms de personnes, de lieux, de services, de dates, etc. Remplacer à chaque fois par « XXX »). Vous devez rédiger une conclusion unique qui permet de rappeler le fil conducteur de vos travaux, sans que ça ne soit une redite des conclusions de chacun des RSCA. De même, il faut rédiger une synthèse commune, forcément réduite, qui résume l'ensemble. Même principe concernant le titre, il faut un titre commun à l'ensemble, du type « prise en charge de xxx en ambulatoire, un approfondissement par trois récits de situations complexes authentiques », concernant le résumé. Au minimum, le point commun entre les différents sujets est qu'il s'agit de pratique ambulatoire, en premier recours, et qu'ils décrivent des difficultés auxquelles vous pouvez être confronté-e.

En résumé, le travail de thèse est un travail unique, même s'il s'agit d'une compilation de RSCA. Il faut donc titre, introduction et table des matières commune, puis succession de récits avec leur propre introduction, développement et conclusion, puis conclusion de l'ensemble.

Soutenance : le déroulement de la soutenance se fait selon une des deux options suivantes (à définir entre le Président et le thésard) :

- Option 1 : focus sur un RSCA (15 minutes) :
 - présentation succincte des thématiques (des situations) des trois RSCA, justification du choix de développement d'un des RSCA : 5 minutes,
 - présentation du contexte, de l'analyse et des problématiques du RSCA en question : 2 minutes,
 - développement de trois résultats de l'autoformation (recherche documentaire principalement) relatifs au RSCA : 8 minutes
- Option 2 : passage en revue des trois RSCA (présentation successive de chaque RSCA : 3 x 5 minutes)
 - contexte/situation, analyse et problématiques : 1 minute
 - développement d'un ou deux résultats de l'autoformation (recherche documentaire principalement) : 4 minutes

❖ Quelles sont les particularités d'une thèse à plusieurs ?

Depuis février 2020, le conseil de faculté de Strasbourg a autorisé les thèses de groupe et a signé la « *Charte des thèses collectives de médecine générale de la faculté de médecine de Strasbourg* ». La charte engage les étudiants comme leur directeur-ice de thèse à une **exigence de qualité**.

La Faculté de Médecine de Strasbourg accepte que des internes de médecine générale se regroupent pour réaliser un travail de thèse collective sous les conditions suivantes :

Cadre global :

- Un projet de thèse collective doit être **ambitieux** et justifier de l'implication de plusieurs étudiants
- Chaque étudiant doit soumettre sa **fiche projet thèse** à ses tuteurs de manière individuelle
- Les étudiants qui proposent un projet de thèse collective **s'engagent à soumettre leur travail pour publication**
- Le nombre d'étudiants impliqué dans un projet de thèse collective (même méthodologie, même recueil de données) n'est pas limité, mais ce nombre doit se justifier par rapport à l'importance du travail à fournir
- **Chaque étudiant doit pouvoir justifier d'une implication dans le travail final égale à celle de ses co-thésards**
- Si le directeur-ice de la thèse collective n'est pas membre du DMG, les étudiants doivent **obtenir l'accord du pôle recherche du DMG**. Comme indiqué dans la fiche projet thèse, merci d'envoyer un mail collectif à l'adresse med-ge-recherche@unistra.fr, en expliquant votre projet et justifiant la nécessité d'être plusieurs sur cette thèse (quantité de travail, cadre méthodologique, etc...).
- Dans l'optique de publication des travaux collectifs, le DMG recommande un **format article** pour le manuscrit : les auteurs devront se référer aux « recommandations aux auteurs » de la revue correspondant à leur travail et présentant le plus fort Impact Factor (IF).
 - L'ordre des auteurs sera déterminé au préalable
 - Le DMG suggère l'ordre suivant : directeur-ice(s) en dernier, puis si thèse à 2, 1^{er} auteur à parts égales, si plus de 2, selon la participation de chacun dans l'article final, en respectant les règles de publication.

Manuscrit de la thèse collective :

1^{er} cas

- Si le sujet le permet et/ou le nécessite, la faculté de médecine de Strasbourg autorise le rendu **d'un même manuscrit pour tous les étudiants impliqués** dans un projet de thèse collective.
- En cas de rendu d'un manuscrit unique, chaque étudiant déposera le manuscrit en son nom et obtiendra un numéro de thèse qui lui sera propre. Il fera figurer le nom de ses coauteurs sur la page de garde du manuscrit en précisant « thèse collective » ;
- Un chapitre « préambule » personnel à chaque thésard sera placé avant l'introduction de la thèse. Il spécifiera la contribution de l'interne au travail et à la rédaction ;
- En cas de manuscrit unique : le titre de la thèse collective pourra être unique.

2^e cas

- Si le sujet permet de séparer le travail en plusieurs articles (en termes de méthodes ou de résultats), chaque étudiant devra rédiger un manuscrit incluant des parties communes et des parties distinctes et permettant d'apprécier sa part personnelle. Le titre de la thèse collective

pourra être commun, mais il devra être complété d'un sous-titre permettant de distinguer la part personnelle de chaque étudiant dans le travail.

Dans tous les cas

- Chaque étudiant devra compléter et rendre une déclaration sur l'honneur (plagiat) qui lui est propre

Soutenance d'une thèse collective :

- La soutenance de la thèse collective se fera devant un jury commun, comportant au minimum 2 membres en plus du président du jury et du ou des directeur-ice(s) de la thèse. Le recrutement du jury devra se faire selon les modalités qui s'appliquent pour les autres thèses d'exercice
- Au maximum, 5 internes seront autorisés à soutenir simultanément
- La soutenance se déroulera avec présentation à plusieurs des parties communes (introduction, méthodologie...) et une partie individuelle pour chaque interne
- Le support de présentation sera commun
- La prise de parole sera décidée par les internes en amont de la soutenance afin de garantir un temps de parole équivalent entre eux
- Le jury posera des questions à l'ensemble des thésards. Chaque étudiant devra pouvoir défendre et valoriser sa partie de travail de la thèse collective en répondant aux questions, en respectant un temps de parole égal entre chacun
- La durée de la soutenance :
 - Pour 2 internes : 1 h 30 (30 min de présentation, 30-40 min de questions, 10 min de délibération, 10 min serment d'Hippocrate)
 - Pour 3 internes : 2 h (50 min de présentation, 50 min de questions, 20 min de délibération, 10 min serment d'Hippocrate)
- Le nombre de places étant limité en salle des thèses, la soutenance pourra avoir lieu dans une salle de la faculté de médecine ayant une plus grande capacité. Il conviendra aux étudiants de réserver cette salle (amphithéâtre) eux-mêmes en suivant les démarches administratives appropriées
- Pour une question de logistique, les membres du jury ne porteront pas de toges en cas d'une soutenance faite hors de la salle des thèses
- Le serment d'Hippocrate sera prêté par chaque étudiant devant le jury, individuellement et selon un ordre alphabétique

❖ Je n'ai pas trouvé la réponse dans cette FAQ => Les réunions de thèse !

Si vous n'avez pas trouvé dans cette FAQ la réponse à votre (vos) question(s) ou que vous êtes bloqué-e à une étape, vous pouvez vous inscrire en réunions de thèse via Katla. Celles-ci sont organisées par les AUMG et les CCU du DMG pour vous apporter une aide méthodologique ponctuelle. Il est nécessaire de venir avec un début de réflexion. Il est également souhaitable d'en avoir parlé avec votre directeur-ice de thèse, qui est là pour vous aider.

On vous attend 😊 !

Annexe : Domaines de recherche des membres du DMG

- ❖ Mathieu LORENZO (Professeur des Universités) : Pédagogie en sciences de la santé, raisonnement clinique, incertitude.
- ❖ Anne BERTHOU (Professeure Associée) : Violences, erreur médicale, santé de la femme et de l'enfant, exercice professionnel (burn out, santé mentale...).
- ❖ Claire DUMAS (Professeure Associée) : Santé de la femme, exercice professionnel, stages du DES, précarité.
- ❖ Philippe GUILLOU (Professeur Associé) : Pédagogie médicale, relation médecin malade, santé mentale, groupes Balint.
- ❖ Philippe HILD (Professeur Associé) : Iatrogénie, sur-médicalisation, infection, activité physique, erreur médicale, santé du médecin et de la population, organisation du cabinet, SAU/hôpital et médecine générale, personne âgée, enfant.
- ❖ Fabien ROUGERIE (Professeur Associé) : Infectiologie, sur et sous-médicalisation, épidémiologie, activité physique, méthode quantitative, méthode qualitative.
- ❖ Anabel SANSELME (Professeure Associée) : Relation médecin-patient, éthique en médecine générale, organisation du cabinet médical, suivi pédiatrique.
- ❖ Juliette CHAMBE (Maître de Conférences des Universités) : Sommeil, études qualitatives, SNIIRAM, luminothérapie.
- ❖ Léa CHARTON (Maître de Conférences des Universités) : Surpoids/obésité, précarité, infectiologie (Infections respiratoires, Lyme, vaccins, antibiothérapie), sociologie.
- ❖ Marie-Hélène BALLAND (Maître de Conférences Associé) : pneumologie, nutrition.
- ❖ Antoine GIACOMINI (Maître de Conférences Associé) : Information du patient, dire vrai entre médecin et patient, relation médecin-patient, philosophie, linguistique, éthique, méthode qualitative, patient enseignant, sexualité.
- ❖ Florent HERZOG (Maître de Conférences Associé) : sport santé, activité physique, organisation du système de santé.
- ❖ David HOLLANDER (Maître de Conférences Associé) : Pathologies musculosquelettiques, médecine manuelle, échographie en médecine générale, prévention, pathologies cardiovasculaires, exercice coordonné, précarité.
- ❖ Yves MERLE (Maître de Conférences Associé) : IA, santé connectée, méthodologie qualitative, "autres thématiques".
- ❖ Amélie CHAPPUIS (Chef de Clinique des Universités) : pédagogie
- ❖ Daria Gabriela GHEORGHE (Chef de Clinique des Universités) : santé de la femme, sexualité, précarité, inégalités sociales en santé.

- ❖ Thomas HIGEL (Chef de Clinique des Universités) : directives anticipées, pratiques allemandes, encyclopédie médicale libre, revue systématique de la littérature.
- ❖ Abdelkader LAHMAR (Chef de Clinique des Universités) : Pédagogie en sciences de la santé, en particulier place de l'autonomie dans l'apprentissage, apprentissage distanciél/mixte... ; santé numérique, autonomie du patient dans la prise en charge de sa santé.
- ❖ Camille LEPINE (Chef de Clinique des Universités) : Les adolescents, pédagogie en sciences de la santé.
- ❖ Bertrand OBRECHT (Chef de Clinique des Universités) : formation, pédagogie, méthodes de consensus, industrie/promotion pharmaceutique, formation.
- ❖ Angelina PACE (Chef de Clinique des Universités) : violences médicales, genre et santé, santé de la femme, méthodologie qualitative.
- ❖ Aude ROUSSEAU (Chef de Clinique des Universités) : évaluation des compétences cliniques et des pratiques, exercice professionnel, épidémiologie, revue de la littérature, directives anticipées "thématiques variées" (pour peu qu'elles l'intéressent).
- ❖ Anaïs WAGENHEIM (Chef de Clinique des Universités) : pédagogie médicale (évaluation stage), santé de l'enfant, relation médecin-patient.